

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 026/D13-144/AONO/MINSANTE/CIP M/2023 POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRES, DE VENTILATIONS ET MONITORAGES, DES MOBILIERS MÉDICAUX ET ÉQUIPEMENTS DIVERS DANS LES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX DE BAFOUSSAM, EBOLOWA ET GAROUA

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres en urgence pour la maintenance des équipements de laboratoires, de ventilations et monitorages, des mobiliers médicaux et équipements divers dans les Centres Hospitaliers Régionaux de Bafoussam, Ebolowa et Garoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la maintenance préventive et curative des équipements de laboratoires, de ventilations et monitorages, des mobiliers médicaux et équipements divers dans les Centres Hospitaliers Régionaux de Bafoussam, Ebolowa et Garoua.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **sept cent six millions quatre-vingt-seize mille (706 096 000)**francs CFA TTC reparti ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Deux cent cinquante-sept millions cent treize mille trois cent **(257 113 300)** Francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : Deux cent soixante-dix-huit millions huit cent quatre-vingt-quinze mille **(278 895 000)** Francs CFA TTC ;
- **Lot 3** : Cent soixante-dix millions quatre-vingt-sept mille sept cent **(170 087 700)** Francs CFA TTC.

4.Allotissement

Les prestations sont constituées en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Maintenance préventive et curative des équipements de laboratoires, de ventilations et monitorages, des mobiliers médicaux et équipements divers du Centre Hospitalier Régional de Ebolowa ;
- **Lot 2** : Maintenance préventive et curative des équipements de laboratoires, de ventilations et monitorages, des mobiliers médicaux et équipements divers du Centre Hospitalier Régional de Bafoussam ;
- **Lot 3** : Maintenance préventive et curative des équipements de laboratoires, de ventilations et monitorages, des mobiliers médicaux et équipements divers du Centre Hospitalier Régional de Garoua.

5.Participation et origine

La participation à ce présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans le domaine et ayant une expérience avérée dans la réalisation de ce type de prestations.

6.Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINSANTE-EXERCICE 2023, IMPUTATION BUDGETAIRE : 57 40 048 05 340050 361430.

7.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE** sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21).

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Service des Marchés Publics du MINSANTE** sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **Quatre Cent Mille (400 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés Publics sis à l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge au plus tard **le 11/07/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention.

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 026/D13-144/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRES, DE
VENTILATIONS ET MONITORAGES, DES MOBILIERS MÉDICAUX ET
ÉQUIPEMENTS DIVERS DANS LES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX DE
BAFOUSSAM, EBOLOWA ET GAROUA

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10.Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent Appel d'Offres est pour chacune des lots est de **sept (07) mois** dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le montant de la caution de soumission par lot est reparti ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Cinq millions cent quarante-deux mille (5 142 000) Francs CFA ;
- **Lot 2** : Cinq millions cinq cent soixante-dix-sept mille (5 577 000) Francs CFA ;
- **Lot 3** : Trois millions quatre cent un mille (3 401 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **11/07/2023 à 14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la **salle de réunion de ladite Commission** sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14.Critères d'évaluation

CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

- i) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant;
- iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- iv) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années et de ne pas être présent sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- v) Absence ou non-conformité du Conducteur des prestations ;
- vi) Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (au moins 5 Oui/7 Oui) ;
- vii) Omission d'un prix unitaire quantifié ou d'un prix forfaitaire quantité dans l'offre financière ;
- viii) Absence d'une habilitation à maintenir les équipements médicaux de l'un des fabricants des équipements majeurs suivant : analyseur biochimique; analyseur de microbiologie; analyseur automatique de détermination du groupe sanguin ; analyseur d'hématologie automatisé ; cabine de sécurité biologique; chaine Éliisa ; PCR en temps réel ; machine d'anesthésie; angiographie pour ophtalmologie ; colonne d'endoscopie digestive complète ; électroencéphalographe craniométrique flexible ; microscope chirurgical ophtalmologique ; phmeter œsophagique.

CRITÈRESESENTIELS

Les ressources humaines

L'Entreprise ou le Groupement d'Entreprises mobilisera les ressources humaines en quantité suffisante, avec les qualifications, expériences et compétences requises justifiées.

Les références

L'Entreprise ou le Groupement d'Entreprises produira la liste de ses références dans le domaine des prestations similaires. Chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de recette des prestations réalisées, y compris la photocopie des première et dernière pages du contrat y afférent ainsi que les contacts des structures concernées (pour vérification).

Le plan de travail et la méthodologie

L'Entreprise ou le Groupement d'Entreprises déclinera la méthodologie, l'organisation et le planning d'exécution des prestations. Elle devra joindre les fiches techniques clarifiant les qualifications techniques des différentes prestations.

Les ressources matérielles

Le candidat devra indiquer et justifier les ressources matérielles en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste desdites ressources matérielles avec justification de la propriété.

La capacité financière

Le candidat devra justifier d'une capacité financière d'au moins 20% du montant du lot.

La connaissance du site

Le candidat devra visiter le site des prestations et produire l'attestation de visite et le rapport y afférent.

La présentation du dossier

Le candidat devra produire un dossier bien relié, ordonné, lisible et exploitable facilement.

MÉTHODE DE SÉLECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du **moins disant**, conformément aux procédures décrites dans le présent Appel d'Offres National Ouvert.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la **moins disante**, selon les termes du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique** sis au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge. Tél/Fax: 222 23 44 17 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un SMS ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.